

La MJD d'AIX LES BAINS :

Adresse	<u>1500 Boulevard Lepic</u> <u>73100 Aix-les-Bains</u>
Téléphone	04-79-34-00-53
Courriel	<u>mjd-aix-les-bains@justice.fr</u>
Horaires d'ouverture au public	Du lundi au jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Le samedi : de 9h00 à 12h00.
Permanences	Permanences sur rendez-vous : Toutes les permanences se déroulent sur rendez-vous auprès de la Maison de Justice et du Droit (sauf indication contraire).

La MJD d'ALBERTVILLE (MJD de la Tarentaise) :

Adresse	<u>2 avenue Victor Hugo</u> <u>73200 Albertville</u>
Téléphone	04-79-89-22-00
Courriel	<u>mjd-albertville@justice.fr</u>
Horaires d'ouverture au public	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Permanences	Permanences sur rendez-vous : Toutes les permanences se déroulent sur rendez-vous auprès de la Maison de Justice et du Droit (sauf indication contraire).
--------------------	--

La MJD de CHAMBERY :

Adresse	<u>28 place du Forum</u> <u>73000 Chambéry</u>
Téléphone	04-79-72-38-37
Courriel	<u>mjd-chambery@justice.fr</u>
Horaires d'ouverture au public	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Le samedi de 09h00 à 12h00.
Permanences	Permanences sur rendez-vous : Toutes les permanences se déroulent sur rendez-vous auprès de la Maison de Justice et du Droit.

La MJD de MOUTIERS (MJD de la Tarentaise) :

Adresse	<u>159 Rue de la Chaudanne</u> <u>73600 Moutiers</u>
Téléphone	04-79-24-39-12
Courriel	<u>mjd-moutiers@justice.fr</u>

Horaires d'ouverture au public	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. (fermé le mercredi)
Permanences	Permanences sur rendez-vous : Toutes les permanences se déroulent sur rendez-vous auprès de la Maison de Justice et du Droit (sauf indication contraire).

La MJD de ST JEAN DE MAURIENNE :

Adresse	<u>Rue de la Sous-Préfecture</u> <u>73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE</u>
Téléphone	04-79-56-83-54
Courriel	mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr
Horaires d'ouverture au public	Du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Permanences	Permanences sur rendez-vous : Toutes les permanences se déroulent sur rendez-vous auprès de la Maison de Justice et du Droit (sauf indication contraire).